

« Résister et reconstruire »

La résistante Lucie Aubrac affirmait que « le verbe résister se conjugue toujours au présent ». À l'heure où la vague du *backlash* anti-écologique monte en puissance de manière inédite en France et alors que le dérèglement climatique s'accélère, il est aujourd'hui plus que jamais venu le temps de la résistance écologique, le temps de « résister et reconstruire ».

Le renoncement écologique est hélas bien incarné par Emmanuel Macron qui avait promis lors de son grand meeting de l'entre-deux tours à Marseille que son second quinquennat « sera écologique ou ne sera pas ». Cette prédiction semble s'être avérée juste tant l'impasse politique dans laquelle notre pays est plongé depuis la dissolution de l'été 2024 s'accompagne aujourd'hui de régressions sans cesse plus importantes sur le plan écologique.

La loi de finances pour 2025, adoptée en février dernier, s'est traduite d'abord par des coupes budgétaires significatives dans les dépenses en faveur de la transition écologique. Ainsi, le budget de « Ma Prime Renov » a été divisée par deux (de 4 milliards à 2,3 milliards d'euros), les aides à l'achat de véhicules électriques divisées par trois (ramenées à 700 millions d'euros), et les aides aux énergies renouvelables ont subi une baisse de 200 millions d'euros. D'autres politiques publiques stratégiques de la transition écologique ont été affaiblies par le budget 2025 comme le « Fonds vert » pour les territoires, la politique de l'eau, les transports et l'agriculture. Ces coupes budgétaires effectuées sur le dos de la transition écologique comme le renoncement aux mesures de fiscalité écologique ne peuvent que compromettre davantage notre avenir commun. Présenté par François Bayrou comme un budget de responsabilité et de compromis, il y a au contraire une forme d'irresponsabilité à sacrifier les investissements d'avenir sur l'autel des contraintes budgétaires immédiates. Une faute d'autant plus préjudiciable que nos dépendances énergétiques alimentent sur le plan financier l'effort de guerre de la Russie contre l'Ukraine.

Pire encore, tout se passe comme si l'adoption des régressions écologiques et sociales contenues dans la loi de finances 2025 avait banalisé et légitimé toutes sortes de nouvelles remises en cause encore impensables il y a peu. Les pouvoirs publics semblent désormais reculer sur l'ensemble des normes de protection environnementale. Ainsi le projet de loi en faveur de la simplification de la vie économique, sous couvert de simplifier, introduit des régressions écologiques majeures à travers la remise en cause de dispositifs tels que le « zéro artificialisation nette » (ZAN) ou les « zones à faible émission » (ZFE) ou d'instances de dialogue écologique comme la commission nationale du débat public (CNDP). Les agences administratives écologiques sont désormais menacées d'une pure et simple suppression, comme l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Agence Bio et même Météo France. Sous la pression des lobbys, ces projets remettent ainsi en cause une partie des avancées obtenues par la loi Climat et Résilience de 2021. Il en est de même de la proposition de loi « pour lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur » portée par le sénateur Laurent Duplomb, adoptée au Sénat et programmée à l'Assemblée nationale fin mai, qui ré-autorise les néonicotinoïdes dont l'usage avait été interdit en 2018.

Pourtant, nous ne sommes pas condamnés à ces renoncements écologiques et sociaux. Dans cette période où la résignation tend à gagner nos responsables publics, il est nécessaire de

rappeler qu'un autre chemin est possible. C'est le sens de la résistance qu'incarnent les mobilisations écologistes qui ont lieu un peu partout en France, avec des victoires récentes marquantes contre les méga-bassines dans les Deux-Sèvres ou contre l'A69 dans le Sud-Ouest.

C'est aussi le sens du projet de reconstruction écologique que porte l'Institut Rousseau depuis sa création il y a cinq ans maintenant. Un projet politique à la hauteur des défis économiques, sociaux et démocratiques générés par le nouveau régime climatique dans lequel nous entrons. Un projet qui se traduirait notamment par une réorganisation de la société autour de plusieurs propositions structurantes dont :

- la gestion démocratique des communs comme l'eau¹ et l'alimentation² ;
- la refondation de la démocratie³ et la responsabilisation des médias dans leur traitement des enjeux environnementaux⁴ ;
- la mise en place d'une garantie à l'emploi vert⁵ ;
- une réallocation du temps à l'échelle de la société⁶ ;
- un plan d'investissement massif à hauteur d'un peu plus de 2 % du PIB⁷ ;
- la restructuration de la dette publique⁸ ;
- la mobilisation de l'arme monétaire dans une perspective écologique⁹.

Dans la continuité historique du programme du Conseil national de la Résistance « Les jours heureux » conçu dans la clandestinité, l'urgence écologique appelle aujourd'hui non seulement un effort matériel et financier inédit pour décarboner notre économie mais plus largement une réinvention de notre organisation collective et de nos institutions comme cela a été le cas lors de la création de la sécurité sociale il y a 80 ans. Récemment, l'interdiction des polluants éternels comme l'adoption de la taxe Zucman sur les grandes fortunes à l'Assemblée nationale, massivement soutenues par la société civile et les associations écologistes, ont rappelé que cet autre chemin politique était possible. Contrairement aux idées reçues, cette « résistance écologique » trouve aujourd'hui un écho profond dans la société : une étude du Cevipof réalisée en février 2025¹⁰ révèle que 83 % des Français jugent urgent de se

¹ « Institutionnalisons la sobriété hydrique en France ! », en partenariat avec le collectif Pour un réveil écologique, février 2024, <https://institut-rousseau.fr/institutionnalisons-la-sobriete-hydrique-en-france/>

² « Vers une Sécurité sociale de l'alimentation », octobre 2024, <https://institut-rousseau.fr/vers-une-securite-sociale-de-l-alimentation/>

³ « Réveiller la démocratie, transition écologique et projets européens », octobre 2022, <https://institut-rousseau.fr/editorial-octobre-2022/>

⁴ « Proposition de loi relative à la responsabilité des médias dans le traitement des enjeux environnementaux et de durabilité », en partenariat avec Quota Climat, 19 juillet 2023, <https://institut-rousseau.fr/proposition-de-loi-relative-a-la-responsabilite-des-medias-dans-le-traitement-des-enjeux-environnementaux-et-de-durabilite/>

⁵ « Pour une garantie à l'emploi vert », février 2021, <https://institut-rousseau.fr/editorial-octobre-2022/>

⁶ « Pour un ministère du temps libéré », juillet 2023, <https://institut-rousseau.fr/pour-un-ministere-du-temps-libere/>

⁷ 2 % pour 2°C : Les investissements publics et privés nécessaires pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050, février 2024, <https://institut-rousseau.fr/road-2-net-zero/>

⁸ « Faut-il lâcher la dette ? », mai 2022, <https://institut-rousseau.fr/faut-il-lacher-la-dette/>

⁹ « Une monnaie écologique », novembre 2021, <https://institut-rousseau.fr/une-monnaie-ecologique/>

¹⁰ https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/Barometre%20confiance%20CEVIPOF%20Vague%2016%20fev%202025-v2_0.pdf

mobiliser contre le changement climatique et 70 % estiment que l'État n'en fait pas assez. Ce n'est pas moins d'écologie mais bien du courage politique qu'attendent nos concitoyens. Car l'écologie n'est pas le problème, elle est la solution.